



Lou Bastidou
2320, Chemin de La Pouverine
83390 CUERS
Tél : 04 94 48 60 06
www.loubastidou.com
contat@loubastidou.com

LOU BASTIDOU

Le village vacances est ouvert à tous et particulièrement adapté pour l'accueil de personnes handicapées et de leur famille ainsi que des groupes. **C'est un lieu de vacances non médicalisé et non clôturé** aux pieds des collines des Maures.

REGLEMENT INTERIEUR

à l'usage de nos hôtes

VIE PRATIQUE

- 1 la vie au Bastidou** - Le village vacances n'est pas un lieu médicalisé. Le personnel sur place n'est pas compétent pour prendre en charge la personne handicapée ni pour des soins, ni pour l'aide dans les actes de vie quotidienne. Une liste de professionnels de santé est proposée : hôpitaux, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, et également une association d'aide à domicile pour l'accompagnement de personnes seules.
- 2 Se nourrir** - La restauration est assurée par les occupants eux-mêmes qui disposent des moyens de conservation et de cuisson des aliments dans les gîtes ou la résidence.
- 3 Se rendre en ville** - Le centre ville de CUERS est à 10 minutes en voiture (3 kms). Pour ceux qui sont venus sans voiture, un taxi partenaire (habitué au transport de personnes handicapées) peut être appelé (s'adresser à l'accueil).
- 4 Se déplacer en famille ou en groupe** - On peut aussi s'adresser à l'accueil pour réserver à la journée ou demi-journée un minibus avec chauffeur et plate-forme sécurisée pour le transport en fauteuil roulant (service payant proposé par un partenaire).



Lou Bastidou
2320, Chemin de La Pouverine
83390 CUERS
Tél : 04 94 48 60 06 fax : 04 94 33 11 51
www.loubastidou.com
contat@loubastidou.com

5 Se distraire

Un service gratuit de prêt de livres et articles de loisirs est disponible à l'accueil.

La piscine couverte munie d'un dispositif d'accès pour personnes handicapées est ouverte selon les horaires affichés à l'accueil. La garde des baigneurs est assurée par les parents ou l'accompagnateur.

Les règles suivantes doivent être respectées : le passage par la douche et le pédiluve, l'interdiction de manger et de boire et de courir autour des bassins.

Le bar sert des rafraîchissements et des boissons apéritives selon barème affiché. Les horaires d'ouverture sont affichés à l'accueil.

6 S'informer et s'exprimer

Outre sa fonction à l'arrivée et au départ, le bureau d'accueil dispense informations et services mentionnés dans le présent règlement tous les jours selon les horaires affichés.

En dehors des horaires d'ouverture, on peut à tout moment selon l'importance du sujet faire appel à la directrice de Lou Bastidou, Isabelle QUARTA, logée sur place.

ANIMATION

8 Occuper les enfants - Des activités de loisir sont proposées aux enfants de 3 à 12 ans handicapés et valides pour libérer les parents pendant une demi-journée en juillet/août (s'inscrire à l'accueil).

Les animateurs qui en ont la responsabilité font partie de l'équipe de Lou Bastidou et sont recrutés selon des critères de qualification exigeants.

9 Amuser petits et grands - Selon les opportunités et les attentes, des spectacles peuvent être organisés dans l'enceinte de Lou Bastidou à l'intention de l'ensemble des vacanciers (annonce à l'accueil). Dans le prolongement des activités ludiques, ils peuvent être présentés par les enfants handicapés et valides avec l'accord de leurs parents.



Lou Bastidou
2320, Chemin de La Pouverine
83390 CUERS
Tél : 04 94 48 60 06 fax : 04 94 33 11 51
www.loubastidou.com
contat@loubastidou.com

SECURITE

- 10 Sécuriser les vacanciers** - L'équipe de Lou Bastidou exerce une constante vigilance pour le bien et la sécurité de tous. A ce titre, le personnel rend compte à la direction des comportements observés pouvant mettre en cause la sécurité des personnes ou des biens. La directrice ou son délégué dispose d'un pouvoir de mise en garde à l'encontre des atteintes ou menaces à la sécurité.

Toutefois, l'attention responsable des parents pour leurs enfants et des encadrants pour les vacanciers qu'ils accompagnent, reste la meilleure garantie de la protection contre les risques de toutes natures liés à la vie en collectivité.

- 11 Etre assuré contre les accidents** - Aucune activité, fut-elle de détente, n'est exempte de risque.

Aussi est-il recommandé de garantir sa sécurité et celle de sa famille par une bonne assurance couvrant aussi bien les accidents domestiques en dehors de la résidence principale que ceux liés à la pratique de la natation ou au tourisme en général, surtout dans le contexte particulier de la dépendance comme facteur aggravant des risques de la vie quotidienne.

- 12 Circuler en voiture sur le site** - Les véhicules seront stationnés sur le parking du Bastidou.

L'accès aux véhicules autour de la place n'est autorisé qu'à l'arrivée et au départ pour le déchargement et le chargement des bagages et cela avec la plus grande prudence.

- 13 Protéger la nature et respecter les installations** - Le grand parc est majoritairement peuplé de résineux qui constituent un foyer d'incendie potentiel. Les promeneurs sont donc invités à faire preuve de prudence et de responsabilité.

Les poubelles domestiques doivent être déchargées dans l'enclos à poubelles situé sur le parking.

Les fleurs et espaces verts sont placés sous la sauvegarde des vacanciers.

Les fontaines sont destinées à l'embellissement du site. Il est interdit de monter dessus ou de boire l'eau qui est non potable.



Lou Bastidou
2320, Chemin de La Pouverine
83390 CUERS
Tél : 04 94 48 60 06 fax : 04 94 33 11 51
www.loubastidou.com
contat@loubastidou.com

ENTRETIEN

- 14 Maintenir les locaux privatifs en bon état d'entretien** - Les utilisateurs apportent leurs meilleurs soins aux équipements mis à leur disposition et signalent immédiatement au bureau d'accueil toute détérioration ou dysfonctionnement affectant les appareils électro-ménagers, sanitaires et généralement les installations.

Ils ont la charge du nettoyage quotidien et des tâches ménagères. Les locaux doivent être rendus dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. Une prestation ménage au départ est proposée à la demande aux familles. Elle est obligatoire pour les groupes.

Un état des lieux est fait à l'arrivée et au départ avec la remise des clés.

- 15 Remédier à un défaut ou à une panne** - Le signalement à l'accueil entraîne l'intervention d'un technicien d'entretien attaché à Lou Bastidou qui assure, par ailleurs, la maintenance préventive de l'ensemble des installations intérieures et extérieures.